

Service : Direction Générale
Affaire suivie par : Service Juridique et Assurance
Tél. : 01.34.90.89.89
Courriel : ville@mairie-conflans.fr
n/réf : 20260629D/6734

ATTESTATION ORAGE-GRELE



Je soussigné, Raphaël Prats – Maire de Conflans-Sainte-Honorine, atteste de l'épisode d'orage et grêle survenu de l'après-midi du samedi 27 juin 2026 au dimanche 28 juin 2026, lors du placement du département des Yvelines en vigilance orange, en raison d'un événement de type orages.

Cet orage de grêle a occasionné des dégâts sur les habitations ou véhicules de certains administrés.

Attestation délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Conflans-Sainte-Honorine, le 29 juin 2026,

Le Maire,



The stamp contains the text: "MAIRIE DE CONFLANS Ste HONORINE", "N° 115/58", and "78100".

Raphaël PRATS